

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article2511>

# **La finance climat en action pour les femmes**

- COP climat et égalité femmes-hommes -

Date de mise en ligne : samedi 1er décembre 2018

---

**Site de l'Association Adéquations**

---

**A l'occasion du One Climate Summit organisé par la France le 12 décembre 2017, des organisations de la société civile avait remis un texte de recommandations aux pouvoirs publics. Demandant que les mécanismes financiers climat intègrent pleinement l'égalité femmes-hommes, ce plaidoyer reste ouvert à la signature des organisations de la société civile et des institutions. Le texte a été réactualisé et est de nouveau soumis à signature dans le cadre des mobilisations de la COP24 en décembre 2018.**

## Des recommandations en faveur de financements climat intégrant pleinement le genre

Au cours de la première édition du One Planet Summit qui s'est tenue en Paris en décembre 2017, des engagements ont été pris afin de mobiliser davantage de financements climatiques, notamment pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables aux changements climatiques, parmi lesquelles les femmes et les filles sont majoritaires. A cette occasion des organisations de la société civile du monde entier ont rendu publiques des recommandations en faveur de la prise en compte du genre dans les financements climat .

En effet, le [plan d'action genre de la Convention-Cadre des Nations unies sur le changement climatique \(CCNUCC\) adopté à la COP23 à Bonn](#) en novembre 2017 incite l'ensemble des parties prenantes à promouvoir l'égalité des genres dans les actions d'adaptation et d'atténuation, la prise de décision et les moyens de mise en oeuvre liés au climat. En 2015, seulement 0,01% des financements mondiaux soutenait des projets s'attaquant à la fois au changement climatique et aux inégalités entre les sexes.

En tant que signataires de cet appel, nos organisations encouragent vivement la communauté internationale à :

- ▶ Augmenter de manière significative les financements publics visant à lutter contre le changement climatique, en particulier les subventions pour l'adaptation, et veiller à ce que d'ici 2020, au moins 20% de tous les projets financés par des mécanismes de financement climatique aient pour objectif principal de réduire les inégalités entre les sexes. Dès maintenant, aucun fonds public sur le climat ne devrait envisager de financer des propositions de projets qui ne prennent pas suffisamment en compte les enjeux liés à l'égalité des sexes.
- ▶ Développer des mécanismes pour faciliter l'accès direct à de plus petits financements, à la fois des subventions et des prêts, destinés à des projets menés à l'échelle communautaire. Les investissements à petite échelle, en particulier pour les groupes de femmes et les entrepreneuses, ont le potentiel de générer des résultats tangibles et de jouer un rôle clé dans la transformation durable du pays.
- ▶ Veiller à ce que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes soient ancrées en tant que principes directeurs transversaux dans tous les fonds climat, à travers :
  - ▶ La mise en place d'une politique genre et l'adoption d'un plan d'action sur le genre, en s'appuyant sur les exemples réussis du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds d'adaptation. Une telle politique de genre et un plan d'action de genre devraient s'inscrire dans une approche basée sur les droits humains et prendre en compte l'intersectionnalité des inégalités de genre avec l'origine, l'âge, la classe sociale, le handicap ou la religion. Les principes d'égalité des sexes devraient être intégrés dans l'élaboration des lignes directrices pour les financements, l'accréditation et les programmes et pris en compte dans l'examen des

programmes et des projets ainsi que dans le suivi, le reporting et l'évaluation des portefeuilles de financement.

- ▶ L'objectif d'une parité et d'une plus grande expertise en matière de genre dans leurs conseils d'administration, leurs organes et commissions techniques consultatifs, et parmi leur personnel en général.
- ▶ Inciter tous les mécanismes de financement climatique à établir des critères de genre clairs dans les processus de sélection et d'évaluation de la performance de tous les projets. Ces critères devraient inclure une analyse sociale et de genre obligatoire, un plan d'action genre spécifique au projet budgétisé, un budget sensible au genre et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairs mesurant la manière dont les projets contribuent à l'égalité entre les sexes. La production et la collecte systématiques de données ventilées par sexe ainsi que la participation pleine et entière des femmes tout au long du cycle du projet devraient être rendues obligatoires.
- ▶ Renforcer la redevabilité des mécanismes de financement climatique en matière de résultats sur l'égalité des sexes à travers la mise en place d'indicateurs sur les portefeuilles programmatiques, la comptabilité et les audits, des revues tierces indépendantes menées de façon régulière et des efforts accrus de communication externe et de rapportage public.
- ▶ Promouvoir la participation des femmes aux mécanismes de coordination nationaux des fonds climatiques afin de déterminer les priorités de financement nationales.
- ▶ S'engager à fournir des ressources adéquates pour assurer la mise en oeuvre du plan d'action genre de la CCNUCC et soutenir le travail de l'équipe genre du Secrétariat de la CCNUCC.
- ▶ Appliquer les Conclusions agréées de la 62ème session de la Commission des Nations unies sur le statut des femmes de mars 2018 portant sur un soutien accru aux femmes face au changement climatique : « Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation de toutes les femmes et de toutes les filles rurales de manière à ce qu'elles puissent faire face aux chocs économiques, sociaux et environnementaux, aux effets néfastes des changements climatiques, aux catastrophes naturelles et aux phénomènes météorologiques extrêmes, et s'en relever, en mettant à leur disposition des infrastructures et des services de base, un financement approprié, des technologies, une protection sociale, une aide humanitaire et des systèmes de prévision et d'alerte rapide, ainsi qu'en offrant aux femmes des emplois décents. »

## Diffuser et signer le plaidoyer

- ▶ La liste des associations signataires figure dans le pdf téléchargeable ci-dessous (version française et version en anglais).
- ▶ **Pour signer le plaidoyer, vous pouvez remplir le formulaire en ligne :**

Chargement en cours...